

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 02 MARS 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 24/02/2026

Date d'affichage : 24/02/2026

L' an 2026 et le 2 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DOUARD Dominique, Maire.

Présents : Mme DOUARD Dominique, Maire, Mmes : ARANCIO Lydia, COULON Chantal, NOBLET Cécile, SATIN Séverine, MM : CHEVAUCHET Michel, CLERC Michel, JOUBERT-LAURENCIN Anthony, MOREL Ludovic, PANNETIER Stéphane

Absent(s) : Mme MARGUIN Nadège, M. BOUVARD Kevin

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MORAND Christophe à Mme NOBLET Cécile

Mme COULON Chantal est nommée secrétaire de séance

Le Maire ouvre la séance, donne lecture de la délibération de la séance du 15 janvier 2026 et la soumet à l'approbation du Conseil Municipal. La délibération transcrite dans le registre communal est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1- VENTE DU BROEUR D'ACCOTEMENT ROUSSEAU TS 160.

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que le broyeur d'accotement de marque ROUSSEAU TS 160, acquis par la collectivité en juillet 2012, qui n'est plus en état de fonctionner, a fait l'objet d'une proposition d'achat par le GAEC CHEVAUCHET, pour un montant de 500 €.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Madame le Maire à céder en l'état le broyeur d'accotement de marque ROUSSEAU TS 160 pour un prix de 500 € au GAEC CHEVAUCHET.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du matériel.

réf : 2026_02_01

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2- ORGANISATION DES PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE.

Le Conseil municipal établit les présences lors des permanences du bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h, pour le 1er tour des élections municipales du 15 mars 2026.

3- QUESTIONS DIVERSES.

Pas de question diverse

Le Maire,
Mme Dominique DOUARD

La secrétaire de séance,
Mme Chantal COULON

